

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE SAVERNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 7 juillet 2022

Délibération n° 2022-58

Président : Dominique MULLER

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice au jour de la séance : 63

Présents : 47 jusqu'au point 51, 48 à compter du point 52, 49 à compter du point 53, 48 à compter du point 55, 47 à compter du point 61, 50 à compter du point 64, 51 à compter du point 65, 50 pour le point 72

Pouvoirs : 5 jusqu'au point 52, 6 à compter du point 53, 5 à compter du point 55, 6 à compter du point 64

Absents excusés : 2

Absents : 9 jusqu'au point 51, 8 à compter du point 52, 6 à compter du point 53, 8 à compter du point 55, 9 à compter du point 61, 5 à compter du point 64, 4 à compter du point 65, 5 pour le point 72

Date de convocation du Conseil Communautaire : 1^{er} juillet 2022

Secrétaire de Séance élu : M. Francois WILLEM

* * * * *

FINANCES

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE.

Rapporteur : Denis HITTINGER, Vice-Président.

Le Président soumet aux Conseillers le projet de décision budgétaires modificative afférente au budget principal.

Le détail apparait dans le tableau ci-dessous.

Budget principal

NATURE	LIBELLE	DEPENSES			RECETTES			OBSERVATIONS
		PREVISIONS 2022	PREVISION AJUSTEE	MODIFICATION PROPOSEE	PREVISIONS 2022	MONTANT ATTENDU	MODIFICATION PROPOSEE	
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
6168	Primes d'assurance - autres	0,00	1 250,00	1 250,00				Assurance statutaire CDG
6455	Cotisations pour assurance du personnel	42 840,00	41 590,00	-1 250,00				
6262	Frais de télécommunications	78 851,00	62 551,00	-16 300,00				Factures informatiques
6518	Autres (cloud)	48 276,00	64 576,00	16 300,00				
65737	Autres établissements publics locaux	360 000,00	410 000,00	50 000,00				Versement à l'EPIC pour transfert de charges de personnel
64131	Rémunération non titulaires	2 168 522,00	2 158 522,00	-10 000,00				
64171	Rémunération des apprentis	73 050,00	33 050,00	-40 000,00				
023	Virement à la section d'investissement			0,00			0,00	Equilibre entre sections
TOTAL FONCTIONNEMENT				0,00			0,00	
SECTION D'INVESTISSEMENT								
021	Virement de la section de fonctionnement			0,00			0,00	Equilibre entre sections
TOTAL INVESTISSEMENT				0,00			0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire,

Sur proposition du Bureau,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

- d'adopter la modification budgétaire N°3 du budget principal.

**Ont signé au registre les Membres présents,
pour extrait certifié conforme,**

Saverne, le 13 juillet 2022



Le Président

Dominique MULLER